

Rapid Learning

Code
701070

Durée
45
minutes

Tarif
Inter*
79 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Contract managers

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives

Se former où et quand on veut

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les enjeux de l'IA en droit des contrats
- Encadrer contractuellement un projet d'intelligence artificielle
- Rédiger des clauses contractuelles adaptées à la pluralité des risques

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Déterminer les enjeux de l'IA en droit des contrats

- Mécanismes existants en matière d'IA
- Chaînes de responsabilités impliquées : concepteur, utilisateur, distributeur, fabricant, et programmeur...
- Quiz : se repérer dans les chaînes de responsabilité

Encadrer contractuellement un projet d'intelligence artificielle

- Corrélation entre les obligations de la phase-précontractuelle et les spécificités de l'IA
- Outils contractuels mobilisables dans le cadre de l'IA

Rédiger des clauses contractuelles adaptées à la pluralité des risques

- Identification des risques encourus : sécurité, dommages aux biens et aux personnes, données personnelles
- Adaptation des clauses contractuelles aux risques associés : contrats B to B, contrats B to C
- La bonne compréhension du module sera évaluée par un quiz de fin

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

maximum de 48h.



LEFEBVRE DALLOZ COMPÉTENCES – Tour Lefebvre Dalloz – 10 Place des Vosges – 92072 Paris La Défense Cedex – Tél : 01 83 10 10 10 –

src-formation@lefebvre-dalloz.fr

S.A.S. au capital de 1 000 000,00 € – RCS Nanterre 479 163 131 – Code APE : 8559A – Siret : 479 163 131 00119

N° TVA intracommunautaire : FR 394 791 631 31 – N° de déclaration d'existence : 11 75 39169 75